

Défigier Jean, maçon creusois

(1856 – 1910)

Jean Défigier est né le 27 mars 1856 au village des Côtes – Cne de Châtelus le Marcheix. Sur son acte de naissance son père est mentionné « cultivateur ».

Ce père, Défigier Antoine (1829-1901) est en effet cultivateur aux Côtes et maçon dans la Marne. Son grand-père Guillaume Défigier (1804-1877 est, lui, maître-maçon à Pierry -Marne (Dénombrements de 1836 et 1846).

Jean a pour mère Magdeleine Tourte (1830-1895).

Au dénombrement de 1881 à Châtelus-le-Marcheix, Jean, 25 ans, est « maçon » ainsi que ses deux autres frères Auguste (32 ans) et Paul (21 ans).

Jean se marie le 22 décembre 1881 à Ceyroux avec Leclerc Justine dite « Augustine » (1858 - ...), couturière, domiciliée au village de Cluptat de cette même commune. Le père de Justine, Jean-Baptiste était ouvrier maçon (acte de naissance de Justine). Trois des 4 témoins au mariage sont des maçons.

Jean et Justine auront deux enfants : Adélaïde (1883- 1898) et Théophile (1885 – 1945).

De 1886 à 1901 (dénombrements de 1886,1891, 1896) la famille réside à Cluptat : Jean, sa femme, ses deux enfants et sa belle-mère Anne Sagnelonge. Jean est mentionné comme « maçon ».

En 1901, la famille est toujours à Cluptat : Adélaïde et Anne Sagnelonge sont décédées. Théophile a 15 ans.

Au dénombrement de 1906, la famille ne réside plus à Cluptat. Où est-elle ? Les mentions relevées sur la fiche matricule ne permettent pas d'apporter des informations précises sur cette période de 1902 à 1909. De même, les recensements de 1901 et 1911, rue Marlot à Reims ne mentionnent pas la famille.

On note cependant que le fils de Jean, Théophile se marie à Reims le 8 juin 1912 : la résidence de la famille pourrait donc bien être ici.

Jean Défigier va revenir à Cluptat, y meurt le 20 juin 1910.

Les migrations maçonnes de Jean Défigier :

De 1881 à 1901, bien que toujours recensé à Cluptat, Jean Défigier part en campagne régulièrement comme l'indique sa fiche matricule. Les dates inscrites sont difficilement lisibles et ne permettent pas d'établir un parcours précis. Les lieux de migrations sont successivement :

- Verzenay (Marne) puis St-Denis (Seine),
- Ay (Marne)
- Verzenay constitue un lieu de migration prouvé : il est recensé en 1886 au 10 rue des Gadons. Il loge avec la famille d'un maçon, Jean-Baptiste Barriot. Sa femme et ses enfants sont restés à Cluptat.
- A nouveau Verzenay (juin 1888)
- Reims où il réside 26 rue Marlot en mai 1892.
- Il est encore dans la Marne en mars 1897 : « le Chatelet » Marne (*cette commune n'existe pas – ce nom est erroné ou mal orthographié sur la fiche matricule*).

Références et sources :

Jean-Claude Roilette – AD 23 et 87 – registre matricule